

Index AI : PRE01/042/2011
03 February 2011

Descente des forces de sécurité soudanaises au siège d'un journal

Amnesty International appelle le Soudan à libérer 16 personnes interpellées au siège d'un journal, à Khartoum

L'organisation a appris que 16 personnes – dont neuf employés d'*Al Midan*, journal affilié au Parti communiste soudanais (PCS) – avaient été arrêtées par des agents du Service national de la sûreté et du renseignement mercredi 2 février au soir.

Selon des témoins, une vingtaine de membres de ce service habillés en civil ont encerclé les locaux d'*Al Midan* pendant plusieurs heures et ont arrêté 16 personnes au moment où elles sortaient du bâtiment, notamment le rédacteur en chef adjoint et le correspondant politique. Ils n'ont pas indiqué le motif de ces interpellations.

Les personnes arrêtées sont détenues au secret, sans aucun contact avec leurs proches ni leur avocat.

« Le gouvernement soudanais doit libérer immédiatement toutes les personnes arrêtées lors de cette opération visant manifestement à étouffer la liberté d'expression, a déclaré Erwin van der Borgh, directeur du programme Afrique d'Amnesty International.

« Les Soudanais ont parfaitement le droit de manifester pacifiquement sans craindre d'être arrêtés, agressés ou harcelés. Et les médias ont parfaitement le droit de rendre compte librement de ces événements. »

Une manifestation organisée jeudi 3 février à Khartoum s'est également soldée par l'arrestation de plusieurs manifestants (on ignore leur nombre). Deux femmes journalistes figureraient parmi les personnes interpellées.

Le journal *Al Midan* a reçu l'interdiction de distribuer son édition du mardi 1er février, qui contenait des articles portant sur les manifestations de Khartoum – inspirées par les mouvements de protestation en Tunisie et en Égypte.

Le journal d'opposition *Ajrass Al Hurriya* et le quotidien indépendant *Al Sahafa*, quant à eux, n'ont pas été autorisés à distribuer leurs éditions du lundi 31 janvier.

Les tentatives de manifestations au Soudan ont été réprimées par les forces de sécurité. .